

Compte rendu de la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte SCOTERS

13 mai 2008 à Strasbourg

Étaient présent(e)s :

Yves BELLER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Philippe BIES, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Jacques BIGOT, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Henri BRONNER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Andrée BUCHMANN, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Etienne BURGER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Martine CALDEROLI-LOTZ, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Vincent DEBES, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Patrick DENNI, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Henri DREYFUS, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Marie-Dominique DREYSSE, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Bernard EGLES, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Bernard FREUND, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Jacques FRITZ, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Francine FROMENT, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
Danielle GERARD, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Mireille GOEHRY, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
Claude GRAEBLING, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Jacques GSELL, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Doris HAHN, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Armand HEINTZ, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Michèle HEUSSNER, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean HUMANN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Xavier HUMLER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Alain JUND, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Martine JUNG, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Gérard KAMMERER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Dany KARCHER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Claude KERN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Henri KRAUTH, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Paul LINGELSER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Marcel LUTTMANN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Denis MAURER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Danièle MEYER, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Roland MICHEL, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Gabriel MULLER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Annick NEFF, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
Albertine NUSS, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
Daniel PAYOT, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS

Norbert REINHARDT, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Anne-Pernelle RICHARDOT, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Roland RIES, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Etienne ROECKEL, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Marc-Daniel ROTH, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Jacques RUCH, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Daniel SCHELL, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Georges SCHULER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Denis SCHULTZ, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Eric SCHULTZ, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Michèle SEILER, déléguée suppléante, Syndicat mixte/SCOTERS
François SPITZER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
René STAUB, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Xavier ULRICH, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Justin VOGEL, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Sylvain WASERMAN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Clément WEIBEL, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Alain WEIMAR, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
André WETZEL, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Philippe WILLENBUCHER, délégué suppléant, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Marc WILLER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Etienne WOLF, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
René WUNENBURGER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS

Liste des élus excusés :

Robert HERMANN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Hubert HOFFMANN, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Michel KOCHER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Jean-Claude KREBS, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Raphaël NISAND, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Denis RIEDINGER, délégué titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS
Catherine TRAUTMANN, déléguée titulaire, Syndicat mixte/SCOTERS

Autres personnes présentes :

Robert GROSSMANN, Président/Syndicat mixte pour le SCOTERS
Hervé LEROY Directeur/ADEUS
Michel REVERDY Directeur du développement urbain/Ville et Communauté urbaine de
Strasbourg
Christine SANCHEZ-MARTIN Chargée de missions/Syndicat mixte pour le SCOTERS
Stella STAUB Directrice/Syndicat mixte pour le SCOTERS

Ordre du jour :

- Installation du Comité syndical
- Élection du Président
- Élection des Vice-présidents, des membres du Bureau
- Création des commissions de mise en œuvre du SCOTERS
- Délégations accordées au Président
- Désignation des trois représentants du Syndicat mixte pour le SCOTERS dans les instances de l'ADEUS
- Questions diverses

1) Installation du Comité syndical

Monsieur Robert GROSSMANN, accueille les nouveaux membres du Comité syndical. Avant de procéder à l'installation, il revient quelques minutes sur ses années de présidence, en majeure partie consacrées à l'élaboration du SCOTERS. Il rappelle que cette élaboration a permis aux élus de la région de Strasbourg de construire, ensemble, un projet de nature éminemment politique.

Le SCOTERS donne, à l'échelle de l'aire urbaine, des orientations pour agir sur des thèmes très importants pour la région : les déplacements des personnes et des marchandises, les espaces d'activités économiques, les grands équipements, l'habitat sous toutes ses formes, mais aussi la protection des espaces les plus sensibles, bref, à tout ce qui constitue le fondement de la qualité de la vie des habitants de ce territoire.

Ce schéma, d'importance stratégique pour les 10 à 15 années qui viennent, représente le cadre du développement de l'agglomération, des villes, des villages, et cela, les élus l'ont bâti ensemble.

Monsieur GROSSMANN tiens à remercier les élus qui se sont fortement impliqués dans ce projet fondamental pour l'avenir de la région, ainsi que l'ancien directeur, Michel REVERDY et la nouvelle directrice du syndicat, Stella STAUB. Il rappelle le défi formidable qu'il a fallu relever pour engager une concertation sans précédent avec la population de la région de Strasbourg, c'est-à-dire avec les 600 000 habitants des régions de Brumath, de Hochfelden ou de Marlenheim, d'Erstein, de Benfeld ou de Rhinau, sans oublier la communauté urbaine, la ville de Strasbourg et ses quartiers.

Monsieur GROSSMANN précise que la concertation ne s'est pas arrêtée à la population : les associations, les représentants du monde économique et des partenaires publics ont été associés à la définition des enjeux qui ont préparé les grandes orientations de la région, tout au long de l'élaboration du SCOTERS.

Les élus du Syndicat mixte pour le SCOTERS ont pu compter sur l'implication des services de l'Etat, sur ceux de la Région Alsace et du Département du Bas-Rhin et sur les trois

chambres consulaires. Ils ont également pu compter sur le professionnalisme de son prestataire principal qui a réalisé les études, l'ADEUS.

Pendant ces 7 années, 100 élus du Syndicat mixte ont largement échangé et confronté leurs points de vue sur le développement de la région de Strasbourg avant d'adopter le SCOTERS le 1^{er} juin 2006.

Le SCOTERS, ce n'est pas simplement un document d'urbanisme de plus. La loi Solidarité et renouvellement urbains impose d'ailleurs de mettre en œuvre et de suivre les Schémas de cohérence territoriale. Le plus important et le plus difficile reste donc à faire, transformer des objectifs politiques en actions concrètes pour le territoire de la région de Strasbourg. Chacun y participe dans le cadre de ses compétences :

- les communes, en traduisant les orientations du SCOTERS dans leur Plan Locaux d'Urbanisme
- les intercommunalités, en inscrivant dans l'esprit du SCOTERS leurs politiques économique, environnementale, d'habitat, et de déplacement ; en se dotant d'outils fonciers et de programmation adaptés ; en adaptant leurs projets et leurs opérations d'urbanisme ;
- les élus du comité syndical, en accompagnant les communes et les intercommunalité dans la mise en œuvre par des actions pédagogiques, l'identification des outils les plus adaptés et en mettant à leur disposition l'ingénierie territoriale nécessaire, notamment pour les petites communes.

Monsieur GROSSMANN rappelle qu'il a souvent dit concernant le SCOTERS que l'essentiel, c'est ce que les élus en feront ! Pour agir, il faut des élus impliqués et un Comité syndical qui soit un lieu d'échange, de pilotage et de construction pour la mise en œuvre du SCOTERS. C'est ce qu'il souhaite au nouveau président, qui sera élu, et à toute l'équipe qui l'entourera.

Monsieur GROSSMANN propose de passer au premier point à l'ordre du jour : l'installation du Comité syndical et procède à l'appel :

Syamak AGHABABAEI	Michel KOCHER
Jean-Marie BEUTEL	Jean-Claude KREBS
Philippe BIES	Jean-Paul LINGELSER
Jacques BIGOT	Marcel LUTTMANN
Henri BRONNER	Danièle MEYER
Andrée BUCHMANN	Roland MICHEL
Françoise BUFFET	Georges PFISTER
Martine CALDEROLI- LOTZ	Norbert REINHARDT
Vincent DEBES	Anne-Pernelle RICHARDOT
Huguette DREIKAUS	Denis RIEDINGER
Henri DREYFUS	Roland RIES
Marie-Dominique DREYSSE	Marc-Daniel ROTH
Bernard EGLES	Georges SCHULER
Bernard FREUND	Denis SCHULTZ
Jean-Louis FREYD	René STAUB
Jean-Jacques FRITZ	Catherine TRAUTMANN

Danielle GERARD	Xavier ULRICH
Doris HAHN	Justin VOGEL
Armand HEINTZ	Sylvain WASERMAN
Robert HERRMANN	Clément WEIBEL
Hubert HOFFMANN	André WETZEL
Jean HUMANN	Jean-Marc WILLER
Alain JUND	Etienne WOLF
Martine JUNG	René WUNENBERGER
Claude KERN	

L'installation ayant été faite et le quorum étant atteint, Monsieur GROSSMANN passe la présidence à Norbert REINHARDT, doyen d'âge du Comité, qui va conduire l'élection du Président du syndicat mixte.

2) Élection du Président

Monsieur Norbert REINHARDT, remercie Monsieur GROSSMANN et souhaite donner quelques dates importantes concernant le SCOTERS : en 1999, c'est le Préfet, Monsieur Philippe MARLAND qui avait pris les arrêtés pour engager la constitution du Syndicat mixte SCOTERS. Ce document très important traite de la politique de l'habitat et du foncier et identifie un besoin de 4000 logements à créer d'ici 2016 sur l'ensemble du territoire, il prévoit l'articulation de l'urbanisation avec les transports en communs et souligne le rôle des bourgs centres dans la structuration du territoire. Roland RIES a été le président du Syndicat mixte depuis sa création en 1999 jusqu'en 2001. C'est à cette date que Robert GROSSMANN lui a succédé. Le SCOTERS a été approuvé le 1^{er} juin 2006.

L'installation de ce comité Syndical est également le moment de procéder à l'élection du Président et du reste du Bureau. En sa qualité de doyen d'âge du Comité syndical, il revient à Norbert REINHARDT de procéder à cette élection. Il demande donc aux candidats de se faire connaître.

Monsieur RIES demande la parole : il rappelle effectivement qu'il a été le premier Président du Syndicat mixte, en 1998 et que depuis cette date, le Président a toujours été le Président de la Communauté urbaine de Strasbourg. C'est pourquoi il souhaite présenter la candidature de Monsieur Jacques BIGOT. Il convient, comme l'a précisé précédemment Monsieur GROSSMANN, que le Syndicat mixte rentre dans une nouvelle phase. En effet, lors de la première phase, de l'élaboration, qui a permis de définir les grandes orientations pour le territoire du SCOTERS, la logique était la même que celle des anciens documents de planification, les SDAU. Aujourd'hui, il reste à mettre en œuvre les orientations du Schéma de cohérence territoriale, et à les rendre concrètes. Le SCOTERS doit donc devenir opérationnel et se traduire concrètement dans les PLU des communes. C'est une tâche très difficile mais également très importante, et il pense que le Président de la communauté urbaine est le mieux placé pour traduire les grandes orientations dans les faits. C'est pourquoi il présente la candidature de Monsieur BIGOT.

Monsieur REINHARDT le remercie et demande s'il y a d'autres candidatures. Il n'y a pas d'autre candidature. Il propose donc de passer à l'élection et appelle la benjamine de l'assemblée qui sera la secrétaire de l'élection, Madame Anne-Pernelle RICHARDOT. Monsieur REINHARDT demande également s'il y a deux volontaires pour être assesseurs. Madame Francine FROMENT et Monsieur Xavier HUMLER sont volontaires.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Il y a 44 votants, 6 bulletins blancs, **Monsieur BIGOT est élu avec 38 voix.**

Monsieur BIGOT est élu Président du Syndicat mixte pour le SCOTERS et est immédiatement installé.

3) Élection des Vice-présidents, des membres du Bureau

Monsieur BIGOT remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent et souligne qu'il mesure la responsabilité qui lui est confiée. Car le SCOTERS a été approuvé le 1^{er} juin 2006. Il faut maintenant le mettre en œuvre, comme le rappelait Monsieur RIES. Il souhaite d'ailleurs rapidement partager cette responsabilité avec un Bureau qui sera prêt à œuvre dans ce sens.

Il remercie également les membres du Comité syndical pour leur présence pour l'installation de ce Comité syndical et qu'il espère qu'ils seront encore plus nombreux pour les travaux futurs du Syndicat mixte.

L'heure est aux actes. Il tient à souligner, pour ceux qui connaissaient les anciens SDAU, que le SCOTERS n'est pas un document qu'on arrête un jour. Il faut le faire vivre, et le rôle du Syndicat mixte pour le SCOTERS est de faire en sorte qu'il puisse être appliqué, que l'ensemble des PLU des communes membres du SCOTERS soit toujours en compatibilité, que le Syndicat mixte puisse accompagner par ses réflexions et le travail mené, les communes pour que le SCOTERS puisse s'appliquer dans les faits.

En tant que Président de la Communauté urbaine, il rappelle que sa politique s'inscrit dans deux axes essentiels, celui de l'habitat qui est une également une préoccupation importante du SCOTERS puisqu'il affiche un objectif ambitieux de 4000 logements à créer et des difficultés foncières qu'il partage, et le deuxième axe, sur le développement économique, la réflexion sur les zones d'activités économiques, leur organisation, les déplacements et la logistique qui sont au cœur de ses préoccupations. Il approche donc la responsabilité qui lui est confiée avec un sens du travail à accomplir.

Puis le Président Jacques BIGOT propose de procéder à l'élection des membres du Bureau. Il rappelle que le Bureau était constitué de 3 vice-présidents et des 6 membres du Bureau. Il propose au Comité syndical de garder la même composition pour le Bureau.

Il rappelle qu'il y a deux manières de procéder : 9 votes à scrutin uninominal secret pour élire chacun des 9 membres du Bureau ou, en s'appuyant sur une jurisprudence de la cour administrative d'appel de Nancy, il est possible d'envisager un scrutin de liste non bloquée au scrutin secret majoritaire. Il demande si quelqu'un s'oppose à la proposition d'un vote de liste non bloquée pour l'élection des 3 vice-présidents et des 6 membres du Bureau.

Personne ne s'y oppose. Il donc procédé à un vote de liste non bloquée, au scrutin secret. Le Président propose une liste qui est distribuée aux membres du Comité Syndical. Il rappelle que, s'agissant d'une liste non bloquée, des noms peuvent être rayés ou ajoutés pourvu qu'il y ait 9 noms sur la liste.

La proposition du Président, pour qu'il y ait un équilibre territorial dans la représentation :

Etienne WOLF, pour le poste de 1^{er} vice-président, Président de la Communauté de communes de la région de Brumath, maire de Brumath

Danièle MEYER, pour le poste de 2^{ème} vice-président, maire de Rhinau

Roland RIES, pour le poste de 3^{ème} vice-président, vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg, sénateur maire de Strasbourg

Martine CALDEROLI-LOTZ, pour un poste de membre du Bureau, conseillère communautaire, conseillère municipale de Strasbourg, conseillère régionale

Bernard FREUND, pour un poste de membre du Bureau, Communauté de communes du pays de la Zorn, maire de Wingersheim

Alain JUND, pour un poste de membre du Bureau, Conseiller communautaire, adjoint au maire de la ville de Strasbourg, chargé de l'urbanisme

Claude KERN, pour un poste de membre du Bureau, Communauté de communes de la basse Zorn, maire de Gries

Justin VOGEL, pour un poste de membre du Bureau, Président de la Communauté communes du Kochersberg, maire de Truchtersheim

Jean-Marc WILLER, pour un poste de membre du Bureau, Vice-président de la Communauté de communes du pays d'Erstein, maire d'Erstein

Il est procédé au vote au scrutin de liste non bloquée secret.

Il y a 44 votants, les résultats sont les suivants

Etienne WOLF, pour le poste de 1^{er} vice-président, 42 voix

Danièle MEYER, pour le poste de 2^{ème} vice-président, 43 voix

Roland RIES, pour le poste de 3^{ème} vice-président, 43 voix

Martine CALDEROLI-LOTZ, pour un poste de membre du Bureau, 40 voix

Bernard FREUND, pour un poste de membre du Bureau, 43 voix

Alain JUND, pour un poste de membre du Bureau, 42 voix

Claude KERN, pour un poste de membre du Bureau, 43 voix

Justin VOGEL, pour un poste de membre du Bureau, 43 voix

Jean-Marc WILLER, pour un poste de membre du Bureau, 43 voix

4) La création des commissions de mise en œuvre du SCOTERS

Le Président propose de passer au point 4 de l'ordre du jour : la création des commissions de mise en œuvre du SCOTERS. Il présente les commissions qui ont été créées en 2006 pour assurer la mise en œuvre du SCOTERS et les travaux qu'elles ont menés en 2007.

Il propose de poursuivre les travaux engagés en recréant ces 4 commissions sur les thèmes :

- «Produire 4000 logements par an - Habitat/Foncier»
- «Articuler urbanisation et transports en commun»
- «Structurer le territoire : le rôle des bourgs centres»
- «Compatibilité PLU/SCOTERS »

Monsieur BIGOT demande s'il y a des remarques ou d'autres propositions. Il n'en est rien. Le Comité syndical délibère sur la création de ces commissions.

Adopté à l'unanimité

Le règlement intérieur du Syndicat prévoit qu'il revient au président de désigner les élus en charge de ces 4 commissions. Le Président propose que :

- Danièle MEYER préside la commission «Produire 4000 logements par an - Habitat/Foncier»
- Justin VOGEL préside la commission «Articuler urbanisation et transports en commun»
- Jean-Marc WILLER préside la commission «Structurer le territoire : le rôle des bourgs centres»
- Etienne WOLF préside la commission «Compatibilité PLU/SCOTERS »

Le Comité Syndical valide ce choix.

5) Les délégations accordées au Président

Le Président rappelle qu'il s'agit de délégations d'usage. Ces délégations doivent notamment permettre au Président d'assurer la gestion courante du Syndicat mixte et de passer des marchés sans formalités préalables. Le Président rappelle que le détail des délégations est présenté dans le projet de délibération qui a été transmis le dossier de séance. Il demande s'il y a des remarques ou des questions.

Il n'en est rien. Il rappelle que le Président doit rendre compte de ces délégations au Bureau et aux membres du Comité syndical. Il propose de délibérer sur les délégations accordées au Président.

Adopté à l'unanimité

6) Désignation des trois représentants du Syndicat mixte pour le SCOTERS dans les instances de l'ADEUS

Le Président précise qu'au mois de juin 2008, les instances de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise installeront les nouveaux représentants des collectivités membres qui siégeront à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

En tant que membre de l'ADEUS, le Syndicat mixte doit désigner 3 représentants. Il demande s'il y a des candidats. Il informe que les membres du Comité qu'il a proposé à Monsieur WILLER d'être candidat et que Monsieur WUNENBURGER était déjà représentant du Syndicat à l'ADEUS. Le Président demande s'il y a d'autres candidates ou candidats pour siéger dans les instances de l'ADEUS.

Monsieur WILLER demande la parole, il indique qu'il est déjà dans les instances de l'ADEUS au titre de son mandat de maire de la ville d'Erstein. Madame MEYER, Madame RICHARDOT, Monsieur WUNENBURGER sont candidats.

Le Président propose donc de désigner :

Danièle MEYER,
Anne-Pernelle RICHARDOT
René WUNENBURGER

Il soumet ces désignations aux voix.

Adopté à l'unanimité

7) Questions diverses

Le Président demande s'il y a des questions diverses.

Monsieur WUNENBURGER demande la parole et indique que, dans le dossier de séance, il est prévu que les élus s'inscrivent dans les commissions de mise en œuvre au moment du Comité syndical. Il lui paraît important de le rappeler pour les commissions puissent rapidement se remettre à travailler.

Le Président rappelle que l'inscription dans les commissions est libre et que plus le nombre d'élus qui y participeront sera important, mieux cela sera. Des listes d'inscriptions sont soumises aux membres du Comité syndical. Le Président rappelle que les dates des réunions seront envoyées à tout le monde afin que les élus puissent s'y rendre, même s'ils ne se sont pas inscrits.

Le Président, Monsieur BIGOT, rappelle que des documents sont remis aux membres du Comité syndical : le SCOTERS, le programme de travail 2008 et un classeur rassemblant les

premières fiches pédagogiques destinées aux élus, ainsi qu'une note qui présente le Syndicat mixte et le SCOTERS.

Monsieur Sylvain WASERMAN souhaite prendre la parole : le thème du développement économique est un thème important comme l'a souligné le Président. Il demande à quel moment ce thème sera traité par le syndicat mixte pour le SCOTERS.

Le Président indique que le Bureau identifiera les thèmes des nouvelles commissions à mettre en place. Il précise que le développement économique est essentiellement une compétence des communautés de communes et de la Communauté urbaine et que les réflexions seront menées avec elles, mais également avec le Conseil régional et le Conseil général. Il rappelle que le SCOTERS précise déjà les orientations générales pour le territoire en matière de développement économique, mais qu'il faudra sûrement approfondir la réflexion. Un premier groupe de travail s'était réuni en 2007 sur ce thème, mais sont travaille démarre seulement.

Il n'y a plus de question ou de remarques, le Président clôt la séance et propose aux membres du Comité syndical d'échanger et de partager un moment de convivialité autour du buffet qui a été organisé.

**Le Président,
Jacques BIGOT**